



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 avril 2021



Stop aux effets d'annonce, passez à l'action !

Le ministère vient de nous informer du nouveau protocole scolaire. 600 000 tests salivaires par semaine en mai ? Le gouvernement nous promet 1 million de ces tests depuis le mois de... janvier ! Le ministère a-t-il cette fois-ci décidé de passer enfin à l'action ?

Les auto-tests pour les lycéens ? Alors même que l'Académie de médecine déconseille depuis le 8 avril cette pratique sauf si elle est réalisée par des professionnels, le gouvernement ose demander à nos enfants de réaliser ces auto-tests une fois par semaine ! Le gouvernement ne pourrait-il pas embaucher des personnels formés pour les réaliser en toute sécurité (et en toute efficacité) pour nos enfants plutôt que de demander aux enseignants déjà débordés de former les élèves à ce geste ?

La fermeture d'une classe dès qu'un cas de Covid est déclaré ? Des demi-journées ? Mais comment les enseignants vont-ils pouvoir poursuivre un enseignement de qualité alors même que la discontinuité pédagogique se poursuit, comment les parents vont-ils pouvoir s'occuper de leurs enfants qui devront rester du jour au lendemain à la maison, comment les élèves vont-ils poursuivre l'acquisition de leurs programmes qui sont restés inchangés ? Aujourd'hui, le nombre de cas Covid est plus haut qu'avant la fermeture des écoles le 5 avril, et pourtant, elles rouvrent sans protocole différent de celui qui était appliqué à cette date. C'est incompréhensible, sauf à se dire que nos enfants ne sont pas une priorité pour le gouvernement.

Depuis un an, aucun budget digne de ce nom n'a été débloqué pour faire face à la crise sanitaire à l'école. Pour nos enfants, pour qu'ils puissent revenir à l'école en toute sécurité, nous demandons qu'enfin des personnels soient embauchés, que les locaux soient équipés de capteurs CO2, que des masques chirurgicaux soient fournis gratuitement aux élèves et aux personnels, que les classes soient allégées, que les cours à distance soient une réalité pour tous les élèves... avant le 26 avril !

La coprésidence Carla Dugault et Rodrigo Arenas

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les

parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillemlou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)